



Commune de
Semblançay



UNE PRIORITÉ POUR NOTRE MANDAT : LE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

PLANNING DES TRAVAUX :

- Du 10 au 21 juillet : réfection du trottoir de la rue Louis-Jérôme GOHIER, côté numéros pairs.
- Du 24 juillet au 25 août : travaux sur la place, le stationnement n'y sera pas permis.
- Du 28 au 30 août : Confection des enrobés de la rue, la circulation sera déviée.

LA CIRCULATION SERA INTERDITE AUX POIDS LOURDS PENDANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX.



Rm37

www.delcampe.net

C'est un dossier compliqué qui demande de nombreuses études et négociations avant de voir les étapes aboutir.

Après les travaux de la rue Louis-Jérôme Gohier réalisés l'an dernier, ce sont les travaux d'aménagement de la place de la mairie qui, après avoir reçu le 7 juillet l'accord de madame l'architecte des bâtiments de France, vont pouvoir maintenant commencer.

En plus de l'aménagement proprement dit visant à retrouver l'aspect « place de village », nous continuons l'enfouissement des réseaux électriques et mettons en place un nouvel éclairage public. Celui-ci sera complété d'une mise en lumière du patrimoine particulièrement riche dans ce secteur.

Les riverains concernés par le projet mise en lumière ont tous été contactés et l'ont unanimement validé.

Nous les en remercions ici bien sincèrement.



Cet aménagement va modifier structurellement la place Jacques de Beaune qui va passer de la fonction de parking à la fonction de place « lieu de convivialité ».

La grande transformation sera la diminution du nombre de places de parking, ramenée à 10 dont 2 pour personnes à mobilité réduite. Elles seront dédiées aux visiteurs, aux clients de commerces, aux patients des cabinets médicaux et bien sûr aux riverains.

Pour compenser cette diminution, nous avons par ailleurs construit un parking pour l'école de 35 n nouvelles places qui viennent s'ajouter aux 20 déjà existantes pour pouvoir ainsi assurer la rentrée des classes de nos deux écoles par l'accès côté maternelle. A noter qu'il existe un espace parking de 6 places réservé aux personnes travaillant à l'école.

De plus, le long du mur du cimetière, nous allons aussi réaliser en septembre un parking de 6 à 7 places réservées au personnel de la mairie. Et c'est tout au long du mandat que nous continuerons à mener une politique de création de stationnement sur l'ensemble du village.

Le point majeur de l'aménagement est la mise en valeur de notre Chêne, planté pour célébrer le centenaire de la Révolution. C'est lui qui gouvernera la place et c'est sous feuillage que sera réalisé le lieu de convivialité, rencontre partagé avec la mise en place de blocs d'éléments minéraux de différentes tailles permettant de s'y reposer et de s'y retrouver. La nuit, un éclairage un éclairage soulignera notre arbre remarquable et lui fera retrouver toute sa majesté. Nous devons aussi dégager son pied pour lui assurer nourriture et survie car il est de notre devoir de préserver ce patrimoine, rare en Indre et Loire ! C'est aussi pour le protéger que nous ne pourrons plus profiter de son ombre bienveillante pour stationner.

Cet aménagement du centre bourg a donc commencé l'année dernière par la création du réseau d'eau pluviale et par l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques. D'ailleurs, début juillet 2017, les vilains et vieux poteaux en béton ont été déposés et notre vision de la place change déjà !



Pour la mise en valeur de notre nouvelle place qui retrouve son unité avec sa forme caractéristique, nous avons fait appel à un ingénieur lumière. Celui-ci nous a fait un ensemble de propositions dans lesquelles, nous avons dû faire des choix basés tant sur ce que l'on veut faire que sur ce que l'on peut faire. En effet, nous sommes dépendants de l'avis des bâtiments de France et ceci dans la limite de nos capacités financières. Vous trouverez dans ce document des projections de ce que vont donner certains éclairages soit de façades ou de rues, ou encore de notre église.



Nous espérons que ces travaux vont bien se dérouler et vous remercions par avance de respecter les consignes de sécurité ainsi que les différentes contraintes au niveau du stationnement. Nous souhaitons vivement que le résultat retienne votre approbation et qu'il soit à la hauteur de notre attente, offrant ainsi une belle place à notre village !

La Municipalité